

La notion de patrimoine est parallèlement analysée par l'auteur qui met en lumière la tardive prise de conscience de l'intérêt des architectures en bois. Malgré l'action précoce des pères fondateurs de l'archéologie monumentale et de certaines sociétés savantes, l'administration attendra l'entre-deux-guerres pour appliquer la loi novatrice de 1913 et vraiment commencer une politique de protection systématique. Encore sera-t-elle très inégale et dépendra-t-elle des énergies locales, comme l'illustre l'œuvre remarquable accomplie en peu d'années par le maire de Dinan.

L'ouvrage se clôt par la présentation d'une série de restaurations, que l'auteur donne en exemple et qui témoignent de l'assimilation complète de la valeur patrimoniale, historique et archéologique des maisons en pan-de-bois. Encore faut-il relever l'extrême rareté de véritables monographies archéologiques de ces édifices, comme l'absence de campagnes de datation dendrochronologiques, ce qui témoigne de l'étendue du chemin qui reste à parcourir.

On l'aura compris, cet ouvrage, qui est superbe, est plus qu'un beau livre. On ne saurait trop louer l'exhaustivité de l'enquête systématique sur le terrain (encore trop négligée par les chercheurs, quand elle n'est pas abandonnée par les services compétents), comme l'ampleur des dépouillements d'archives et de récolement des documents photographiques. Étayée par une abondante bibliographie, un glossaire et un inventaire de toutes les maisons en bois conservées (malheureusement sans plans détaillé des agglomérations, ni indication de la parcelle cadastrale), cette somme est à la fois un bilan historique, une invitation à la découverte, mais aussi une incitation à la poursuite des recherches et enfin un livre animé par un militantisme éclairé. Il est hors de doute qu'il fera date dans l'histoire de la recherche sur l'habitat en bois et sans doute servira-t-il de modèle à d'autres provinces, où ce beau patrimoine n'est pas encore aussi bien pris en compte qu'en Bretagne.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Jean-Pierre LEGUAY, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 493 p.

Les lecteurs de cette revue doivent se souvenir de la remarquable contribution de Jean-Pierre Leguay à l'étude des villes médiévales, à commencer par l'analyse des comptes des miseurs de Rennes qui l'a conduit à un thèse magistrale *Un réseau urbain au Moyen Âge : les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*, à laquelle il faut ajouter d'innombrables contributions plus modestes (et parmi celles-ci, de nombreuses communications lors des congrès annuels de la SHAB) : il y a peu de villes bretonnes dont le passé médiéval n'a été soumis à son examen scrupuleux et éclairant.

Mais comme son parcours universitaire l'a conduit de Nantes et Rennes à Chambéry et, plus récemment, à Rouen, il a ainsi élargi le champ de ses recherches sur le plan géographique et chronologique. Pour citer la préface des *Mélanges* bien mérités qu'il a reçus en 2000 : «La ville médiévale est observée sous presque toutes ses faces : le paysage urbain et «périurbain», ce qu'on appelle aujourd'hui l'environnement ; le rôle des établissements religieux dans l'essor des villes ; le monde de l'artisanat, les accidents de travail, les chantiers ; la criminalité ; la sociabilité urbaine, les banquets et les fêtes.» (*La ville médiévale en deçà et au-delà de ses murs*, Philippe LARDIN et Jean-Louis ROCH dir., p. 5). Deux ouvrages généraux, *La rue au Moyen Âge* (1984) et *La pollution au Moyen Âge* (1999), ont déjà montré l'élargissement de ses préoccupations.

La présente étude, qui couvre l'ensemble de la France tout autant qu'elle dépeint des régions périphériques comme la Savoie, Genève, les Flandres et la basse vallée du Rhin de l'époque romaine au *xvii^e* siècle est du Leguay du meilleur cru. Reprenant ici et là adroitement de nombreux thèmes à peine évoqués, surtout de manière évidente ceux qui ont trait à l'environnement, il aborde la place fondamentale de l'eau dans la vie urbaine au Moyen Âge dans tous ses aspects pratiques et symboliques, et cela dans un style accessible, pédagogique et vivant, en quatre grandes parties. Il s'appuie en grande partie sur les sources écrites traditionnelles (chroniques, ordonnances royales, comptes des villes et autres archives administratives ou récits littéraires), mais encore sur les résultats des recherches archéologiques et l'analyse de la topographie et de la toponymie. Il utilise aussi à bon escient, dans cette vaste synthèse qui reste agréable à lire, des données scientifiques telles que le volume de l'eau charriée dans certains aqueducs (p. 99), les courbes saisonnières du débit des fleuves (p. 393) ou la quantité des déjections humaines (p. 123).

Commençant par discuter l'héritage romain, en particulier la continuité du fonctionnement des aqueducs et des systèmes de pompage, de drainage et d'évacuation des eaux jusqu'à l'époque médiévale, la première partie (chapitres 1 à 4, p. 15-141) traite de la période allant du *v^e* au *xiii^e* siècle. La deuxième partie (chapitres 5 à 8, p. 143-275) retrace les changements survenus au bas Moyen Âge quand les conséquences des désastres naturels comme la famine ou la peste étaient amplifiées par les horreurs de la guerre ; les documents sont alors plus abondants. La troisième partie (chapitres 9 à 11, p. 277-364) est essentiellement consacrée à la part que prend l'eau dans l'économie urbaine (notamment dans le fonctionnement des moulins et les transports), tandis que la quatrième partie (chapitres 12-14, p. 365-463), intitulée «L'eau des joies et des dangers», décrit différentes attitudes médiévales devant l'eau, allant de la pratique de cultes dont les origines se perdent dans la nuit des temps jusqu'à son utilisation dans la religion chrétienne, en passant par le rôle qu'elle joue en procurant un environnement agréable ou hostile aux activités des hommes et par les aspects spirituels, artistiques, esthétiques et littéraires qu'elle inspire. Nager pour le plaisir, par exemple, a droit à une brève mention

au chapitre 12 (p. 386-387), mais aurait peut-être mérité plus d'attention⁷, alors qu'on insiste sur les dangers de la noyade au chapitre 14 (p. 437-439).

Bien sûr, si on la compare au monde antique ou aux merveilles de la technologie moderne, la période médiévale est sans aucun doute le parent pauvre au regard des réalisations techniques, et ses normes d'hygiène sont traditionnellement tenues pour peu exigeantes. L'image peu flatteuse que se faisait Michelet du Moyen Âge : «Cinq cents ans sans bain», nous vient à l'esprit. Mais comme Leguay, dans le sillage d'autres chercheurs⁸, le montre amplement, on aurait tort d'oublier les efforts des autorités publiques pour approvisionner les villes en eau propre et pour évacuer les eaux usées ; elles se saisissent souvent à bras le corps des problèmes de pollution liés à l'industrie médiévale ou à la simple densité des populations urbaines, avec une grande détermination, même si leurs efforts sont en fin de compte peu récompensés (p. 274-275). L'auteur utilise à bon escient la législation royale, les réglementations municipales et les procédures judiciaires pour voir ce qu'on a tenté d'obtenir.

Sur un plan individuel, la présence de bains publics dans de nombreuses villes (p. 236-238) fait mentir Michelet, même si la nudité cause de plus en plus de scrupules aux moralistes de la fin du Moyen Âge ! Un autre débat intéressant concerne l'existence des latrines, publiques et privées (p. 259-269). On ne devrait pas non plus sous-estimer les réalisations techniques du Moyen Âge, en particulier la construction de ponts dont le choix de l'emplacement et l'entretien étaient cruciaux pour la fondation et l'essor d'innombrables villes, ou les canalisations urbaines et les réseaux d'égouts qui étaient aussi parfois très ambitieux.

La période entre la chute de l'Empire romain et le x^e siècle est la plus obscure, en partie à cause de l'indigence documentaire, mais l'eau, nécessaire à la vie, ne pouvait jamais être entièrement négligée par les autorités ou les communautés. Elle influençait par exemple le choix de l'emplacement d'un peuplement, puisque les rivières restèrent d'importantes artères de communication, même au plus sombre des périodes sombres. L'héritage technique du monde romain se montre d'ailleurs remarquablement durable, en dépit de la négligence, des destructions et de l'abandon en France, comme ailleurs. En outre, à partir du x^e siècle, il y eut un renouveau majeur de la vie urbaine et l'approvisionnement en eau saine et propre préoccupa beaucoup les habitants des villes, que celles-ci soient anciennes ou de fondation récente. On ne mettra jamais assez l'accent sur l'importance des transports fluviaux pour l'économie intérieure de la France. De nombreuses autorités

⁷ À ma connaissance, il n'y a pas d'équivalent français à la charmante étude de Nicholas Orme, *Early British Swimming, 55 BC-AD 1719*, Exeter, 1983.

⁸ Roberta J. Magnusson, *Water technology in the Middle Ages : Cities, Monasteries and Waterworks after the Roman Empire*, Baltimore, 2001, traite à peu près les mêmes sujets que Leguay, prenant le sud de l'Angleterre et l'Italie centrale comme terrain d'étude.

royales, princières ou municipales se sont préoccupé de canaliser les rivières, de supprimer certains obstacles physiques et d'aménager des quais pour favoriser le commerce, même s'ils installaient aussi des péages...

Jean-Pierre Leguay dépeint avec précision le monde économique et social de ceux qui utilisent les rivières pour le commerce (voir en particulier chapitre 10, p. 295-347). Naturellement les efforts pour contrôler ou apprivoiser la Loire font ici l'objet d'une attention spéciale (p. 297-298, 305-307 et 424-426), tandis que l'auteur prend de nombreux exemples bretons pour illustrer les multiples sujets qu'il traite dans ce livre. Comme on pouvait s'y attendre, les sujets techniques comme la construction des moulins, les canalisations et les égouts, ou les différents types de bateaux à fond plat utilisés même sur des rivières relativement petites, et l'apparition d'ouvriers spécialisés, comme les fontaniers (p. 187-190) ou les haleurs (p. 335-336) sont traités avec compétence.

Le livre comporte une bibliographie considérable (p. 465-483) et un bon index thématique, mais on peut regretter, étant donné la richesse des exemples cités, qu'il n'y ait pas d'index des noms de lieux. On ne trouve pas non plus la liste des 36 illustrations si bien choisies (hors-texte entre les pages 224 et 225), ni des nombreux plans, cartes et tableaux qui illustrent utilement le livre, même si le lecteur rencontre quelques difficultés à cause de la petite échelle de certains plans de villes où les caractères sont quasiment illisibles (Provins, Metz, Rennes ; les deux plans de Nantes...). Nous n'avons relevé que très peu d'erreurs : une ordonnance datée de 1348 (p. 167, 171, 249) est attribuée à Jean II (1350-1364)⁹ ; le Clos des Galées à Rouen fut établi dans les années 1290 et non «créé en 1365» (p. 332) ; la population de Paris vers 1400 était beaucoup moins nombreuse que les 150 000 annoncés p. 213 ; la peste s'est propagée au xv^e et non au x^e siècle (p. 232) ; Louis, duc d'Orléans, fut accueilli lors de son entrée à Orléans par des joutes aquatiques en 1469 (pas en 1463, p. 389 ; voir p. 368) et ce fut le comte (*earl*), non le duc de Salisbury qui essaya de prendre cette même ville en 1428, et William, comte de Suffolk, qui, à la mort de Salisbury, continua le célèbre siège (p. 436-437), avant qu'il ne soit levé par Jeanne d'Arc. Enfin, je trouve frustrant que l'endroit précis où «existait encore au xviii^e siècle en Armorique» une cuve en cuivre où l'on faisait bouillir vivants les criminels ne nous soit pas, malheureusement, révélé !

Mais ces peccadilles ne doivent pas nous empêcher de reconnaître la réussite extraordinaire de Jean-Pierre Leguay qui nous offre une synthèse audacieuse et stimulante sur un sujet énorme : les éternelles et inévitables relations de l'homme et de l'eau en France, tout au long du Moyen Âge.

Michael JONES

⁹ Des ambiguïtés demeurent : la date donnée dans la copie utilisée pour l'édition dans les *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, éd. E. S. de Laurière et al., III, 96-99 est le 31 janvier 1357 n.st., mais elle est adressée à Guillaume Gormont, prévôt de Paris (1339-1349).